

l'interdit

Numéro 256. mars-avril, 1977



Invitation à la soirée rétro des diplômés

	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Bulk	En nombre	
Third	troisième	
Class	classe	
	F 124	
Retour garanti	Montréal	

l'interdit

Numéro 256,
mars-avril, 1977

Journal des Diplômés
de l'Université de Montréal

Conseil d'administration

Paul-André Tétreault,
président
Louise Mailhot,
1er vice-président
Gérard Ducharme,
2e vice-président
Jacques Breton, secrétaire
Patrice Poirier, trésorier
Jean-Jacques L'Heureux,
président sortant
Haig Adjami, Jocelyne Delage,
Rolland Lamarche, Claude
Leblanc, Pierre Leroux,
Jean-Pierre Roy, Roger
Larose, représentant de
l'Université de Montréal

Comité de "l'INTERDIT"

Louise Mailhot,
Jocelyne Delage

Conception et réalisation graphique

kessel communications inc.

Impression

Journal Offset Inc.

Publicité:

Publi-Université Inc.
C.P. 1457, Place Bonaventure
Montréal, Qué.
(514) 672-1735

Les reproductions sont
autorisées moyennant mention
de l'Interdit et des auteurs

Dépôt légal no D6800280,
Bibliothèque Nationale du
Québec.

Publiée 6 fois l'an
Tirage 32.000 copies

SIEGE SOCIAL:

2910, boul. Edouard-Montpetit
bureau 3
Montréal, Québec H3T-1J7
(514) 343-6230

Abonnement annuel: \$6
à l'étranger: \$8



Photo couverture

Gary Cooper et Marlene
Dietrich à Morocco, 1930

Extrait du volume Grand
illusions de Richard Lawton

Collection Octopus Books

sommaire

Editorial

Yves Guérard, Sciences '56

3

Le physiothérapeute, un profession- nel trop peu connu

Rolland Lamarche, Réadaptation '74

6

Hommage à Léo Ayotte

Marie-Josée Vachon, Droit '72

7

Montréal en crise

Diane Sylvestre

8

Soirée Rétro

Jacques Breton, Lettres '68

10

L'Orthophonie, une profession en perpétuel devenir

John G. Dudley, McGill '74

13

Diplômés - auteurs

18

Le carnet

19

l'université concertataire

Yves Guérard,
Sciences '56

Pendant quelques années, en raison de ma participation à la direction de l'Association des Diplômés, j'ai peut-être été plus informé que le diplômé moyen des questions universitaires. Puis, devenu président sortant, je suis effectivement sorti de la mouvance universitaire pour devenir un diplômé moyen.

Un bref regard en arrière et je suis estomaqué de la largeur du gouffre qui s'est créé en quelques années dans ma capacité d'apprécier ce qui passe à l'intérieur de l'Université de Montréal. En y pensant bien, je dois multiplier ce gouffre par le nombre de diplômés moyens et imaginer l'université cernée par cette multitude de fossés qui la coupent de ses diplômés. Et si tel est le cas pour les anciens, qu'en est-il des québécois ordinaires? Quelle connaissance ont les anciens et les autres québécois, tous des contribuables, des grandes questions qui se posent quant aux structures de l'université, quant à son orientation ou quant à sa mission au Québec et dans le monde. Ou même, pour être moins ambitieux, quelle connaissance avons-nous de ce qui s'y fait; en quels domaines nous retrouvons-nous à la fine pointe de l'excellence? Quels sont nos secteurs faibles? Quelles découvertes ont couronné ces dernières années les efforts de nos chercheurs? S'y fait-il de grandes recherches? Combien y a-t-il d'étudiants? Quel est son budget annuel?

Et pourtant l'Université de Montréal fait bien partie intégrante de notre société québécoise. Elle doit même constituer à la fois un levier et un levain dans la concrétisation de ce grand projet auquel le 8 février dernier le premier mi-

nistre Lévesque conviait tous les québécois en soulignant la nécessité d'une triple relance politique, sociale et économique.

L'on pourrait sans aucun doute mettre la balle au jeu et laisser tour à tour la direction de l'Université, les journalistes, le Gouvernement, les professeurs, les diplômés et les autres s'accuser réciproquement de paresse intellectuelle, de manque à son devoir d'informer. Cette chasse aux coupables ne réjouirait que nos dialecticiens et éternels critiqueurs. Pour ma part, je peux attester des efforts qu'il fallait déployer il y a peu d'années pour ramener quelques anciens sur le campus ou pour les intéresser à la vie de leur université, même lorsque leurs enfants y étaient inscrits à leur tour; en conséquence je laisserai chacun battre sa propre coulpe.

Cherchons plutôt comment vaincre cette relative indifférence qui n'est secouée que par quelques manchettes à la une, trop souvent hélas relative à une nouvelle grève des étudiants, des professeurs ou de quelque autre catégorie d'employés. Comme les jours tranquilles, à l'instar des peuples heureux, n'ont pas d'histoire, peu à peu s'accrédite la conviction que toutes les universités deviennent un gigantesque capharnäum où, malgré, tout quelques irréductibles fanatiques du savoir, étudiants ou professeurs, que l'on voit parfois aux émissions éducatives, poursuivent leurs efforts au milieu des porteurs de pancartes professionnels sur un bruit de fond d'interminables assemblées consultatives où l'on parle beaucoup pour ne rien décider sauf quelques utopies.

Et si c'était cela! Ne serait-il pas urgent d'y voir? Dans le cas où, au contraire, malgré des difficultés que l'on espère plus passagères qu'à l'UQAM, l'Université de Montréal fonctionne, ne serait-il pas aussi opportun et plus profitable de

s'y intéresser dès maintenant et de contribuer, par un dialogue fructueux entre les universitaires et les divers groupes socio-économiques, à aider l'université et tous les groupes qui la composent à mieux définir et mieux remplir leur mission.

L'Université de Montréal, comme plusieurs de nos institutions, pour le meilleur ou pour le pire, devient de plus en plus concertataire. Il est assez inquiétant de voir une université que l'on a voulu à l'avant-garde des expériences de consultation et de participation, telle l'UQAM, se révéler victime de l'auto-destruction plutôt que portée par les ailes de l'auto-gestion. Ceux qui seraient tentés d'y voir un cas limite issu des utopies de la pseudo-révolution tranquille des années '60 devraient réfléchir au conflit de l'Université Laval dont les traditions remontent à des années bien antérieures à la fondation de l'Université de Montréal.

Au cours des dernières semaines les journaux ont véhiculé des descriptions diverses des positions respectives des parties en conflit à l'UQAM. Sommes-nous suffisamment informés, nous qui sommes diplômés, pour apprécier la position des parties. Est-il vraiment farfelu que le syndicat pose comme condition de retour au travail l'annulation par l'université de ses assurances responsabilité? Qu'est-ce qui fonde une telle demande? Quelles sont les conditions de validation d'un cours ou d'une session? Que valent les diplômes qui seront décernés? La demande du syndicat de ne pas reconnaître les cours donnés durant la grève est-elle une vengeance contre les professeurs de sciences administratives ou se fonde-t-elle sur un souci de valorisation des diplômes? Est-il justifié ou coutumier dans le monde de l'enseignement de payer les jours de grève ou si c'est la direction de l'université qui a tort de maintenir qu'un corollaire essentiel d'un vote de grève c'est la perte du salaire pour les jours non travaillés?

Si un jour nous devons nous poser ces questions, et plusieurs autres, à l'occasion d'un conflit à l'Université de Montréal, pourrions-nous nous vanter d'être partie d'une opinion publique mieux éclairée? Serions-nous plutôt des proies faciles pour les manipulateurs d'opinion rompus aux exercices dialectiques de la demi-vérité ou experts en déclarations et rédaction de communiqués, ou encore faudrait-il se fier aux analyses des éditorialistes ou des journalistes?

Voltaire a pu dire "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose" et Huxley a pu écrire que 1843 répétitions font une vérité. Seule notre paresse intellectuelle peut faire que de

telles aberrations demeurent vraies, si paradoxales soient-elles!

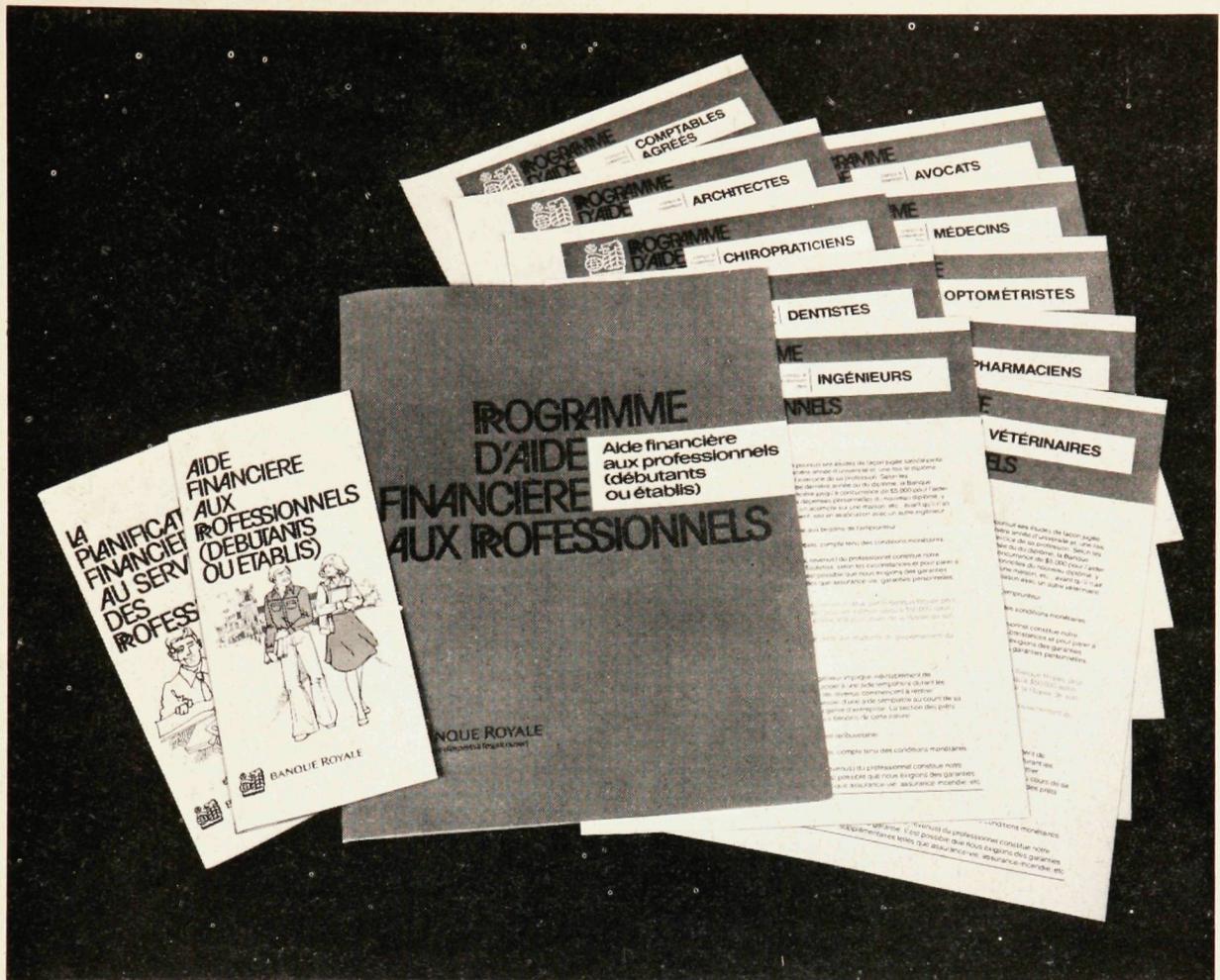
Une meilleure connaissance de la vie universitaire et des défis que doivent y relever les divers groupes est requise. La participation de tous les intéressés à une utile concertation sur la façon dont l'université s'acquitte ou devrait s'acquitter de sa mission et sur cette mission elle-même s'impose si l'on ne veut pas que cette concertation dégénère en un dialogue administration-syndicat qui se réduit vite à un affrontement et à une épreuve de force à l'occasion du renouvellement d'une convention collective.

L'Université concertataire ne doit pas devenir une vache à dollars pour ceux qui y travaillent, au détriment de l'intérêt commun. Le gouvernement a annoncé récemment qu'il procéderait à une étude des structures et des modes de fonctionnement des universités, traçant sagement une frontière, qui reste à définir, entre des conditions de travail qu'il appartient aux parties de négocier entre elles et la mise en cause d'un système ou de principes directeurs qu'il appartient au gouvernement dûment mandaté par l'ensemble de la nation de déterminer à la lumière de ce qu'il juge être l'intérêt commun. Et si la majorité des électeurs n'est pas d'accord avec les décisions prises, ils pourront démocratiquement imposer leur jugement comme nous en avons eu l'an dernier la démonstration éclatante.

Les parties patronales et syndicales à la négociation d'une convention collective sont habilitées à conclure des conditions de travail et l'on ne saurait leur laisser s'approprier un mandat plus large dans l'exécution duquel ils ne sont formellement responsables devant personne.

Cette distinction doit être respectée si l'on veut privilégier les libertés démocratiques au lieu d'un corporatisme moyenâgeux que l'on croyait dépassé depuis que l'on enseignait que le droit doit primer sur la force. Est-ce bien en effet de nos jours que les barons et leurs fiers-à-bras interceptent sur les grandes routes les cargaisons de farine comme au temps jadis où l'on affamait les villes assiégées! Sommes-nous montés à notre insu dans une machine à explorer le temps?

Au cours des prochains mois nous aurons l'occasion de nous exprimer dans le cadre de cette concertation à laquelle un de nos diplômés, le nouveau Ministre de l'Éducation, nous a convié. Commençons dès maintenant la réflexion nécessaire pour que l'université concertataire soit la meilleure possible ■



LES PROFESSIONNELLS ONT PARFOIS BESOIN DE PLUS QUE DE CONSEILS.

Les meilleurs conseils du monde ne suffisent pas à payer la location de locaux, ou à maintenir en équilibre les fonds de trésorerie d'un bureau en pleine expansion.

Si vous êtes nouvellement diplômé, ou si vous êtes déjà entré dans votre carrière, la Banque Royale peut vous aider soit à vous établir, soit à avancer dans le monde professionnel. Le directeur de votre succursale est en mesure de vous donner de judicieux conseils financiers et de vous aider, de manière plus tangible, en vous prêtant jusqu'à \$50,000 lorsque les circonstances le justifient.

Demandez au directeur de votre succursale de la Banque Royale de plus amples renseignements sur le Programme d'aide

financière aux professionnels. Que vous débutez dans votre carrière, ou que celle-ci soit déjà prometteuse, il peut apporter des solutions pratiques à vos problèmes financiers et vous aider ainsi à planifier votre avenir.



BANQUE ROYALE

Professionnels admissibles: Comptables agréés—C.A.; Architectes—B. ARCH.; Chiropraticiens—D.C.; Dentistes—D.M.D.; Ingénieurs—B.Sc.A.; Avocats—L.L.L.; Médecins—M.D.; Optométristes—L. Sc.O.; Pharmaciens—B.Sc. PHARM.; Vétérinaires—D.M.

Le physiothérapeute:

un professionnel trop peu connu

Rolland Lamarche,
Réadaptation '74

La Faculté de Médecine de l'Université de Montréal décerne chaque année, depuis un certain temps, un Baccalauréat ès Sciences en Physiothérapie à quelques 50 étudiants. Ces diplômés ont complété un cours de 3 ans à l'École de Réadaptation de l'Université de Montréal, laquelle est affiliée à la Faculté de Médecine. Afin d'obtenir un permis de pratique, les nouveaux diplômés doivent parfaire leur formation par un internat d'une durée de quatre mois dans un établissement de santé reconnu; ce stage est une exigence de la Corporation professionnelle des Physiothérapeutes du Québec.

Si le physiothérapeute est un professionnel trop peu connu, c'est probablement que son rôle et sa fonction le sont aussi et cette science qu'est la physiothérapie l'est certainement davantage.

Lorsqu'un malade fait face à un problème d'ordre musculéo-squelettique, bien souvent c'est un physiothérapeute qu'il faut consulter. En effet ce genre de problème qui relève de l'orthopédie ou de la traumatologie représente certainement l'un des champs d'action important du physiothérapeute. Il ne faut pas cependant négliger l'intervention de ce dernier dans plusieurs autres domaines de la médecine, notamment la rhumatologie, la neurologie, la pédiatrie, la pneumologie, la réadaptation, et j'en passe.

Comme science appliquée, la physiothérapie relève de plusieurs découvertes des sciences fondamentales. La recherche dans le domaine de la physiothérapie, qui en est à ses débuts au Québec, peut apporter des solutions inespérées à maints problèmes de santé. Plusieurs collègues physiothérapeutes qui poursuivent des études de deuxième et

troisième cycle pour l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat, concentrent leurs efforts justement en vue d'en arriver à définir clairement ces solutions.

Où se situe le physiothérapeute dans le monde de la santé? Collaborateur immédiat du médecin omnipraticien ou spécialiste, le physiothérapeute intervient après que ce dernier ait posé le diagnostic. Tel que décrit, le rôle de ce professionnel de la santé est bien souvent d'ordre complémentaire au rôle du médecin.

Où travaille le physiothérapeute? Ce professionnel est accessible dans tous les établissements de santé. Du Centre hospitalier universitaire au cabinet privé en passant par la polyclinique du quartier, vous pouvez en général retrouver un physiothérapeute. Bien connu pour les services rendus à l'équipe sportive de la localité, vous pouvez aussi retracer ce praticien à l'hôpital général de la région.

Quels sont les cas que traite le physiothérapeute? Celui-ci agit dans plusieurs domaines de la médecine, tel que mentionné précédemment. Plus précisément, il se doit d'intervenir pour les conditions suivantes: entorse, claquage musculaire, bursite, fracture, paralysie, etc. Depuis quelques années certains champs d'action sont devenus des spécialités; qu'il me suffise de souligner la physiothérapie du sport, la physiothérapie du travail, la physiothérapie respiratoire, la physiothérapie pédiatrique, la physiothérapie neurologique, etc.

Quels moyens utilise le physiothérapeute et quels buts cherche-t-il à atteindre? Le physiothérapeute veut d'abord diminuer la douleur ou, si possible, l'éliminer puis rendre au handicapé tous les moyens nécessaires afin qu'il puisse fonctionner de façon optimale. Pour ce faire le praticien utilise le froid, la chaleur, l'eau, les exercices, les mobilisations, le massage et l'électricité.

La physiothérapie est une jeune profession mais c'est avant tout une science qui peut donner à celui qui souffre un réconfort inestimable■

COMMUNIQUÉ



Lors d'un tirage au sort dont l'enjeu était un voyage pour deux personnes, la chance a favorisé M. Gilles A. Paquette de Trois-Rivières, ingénieur diplômé de Polytechnique en 1959.

Avec nos félicitations nous lui souhaitons "BON VOYAGE".

Hommage à Léo Ayotte

Marie-Josée Vachon,
Droit '72

En lui rendant visite on se serait attendu de Léo Ayotte qu'il nous entretienne de son expérience à l'étranger ou qu'il nous fasse le récit de l'apprentissage de son art auprès de grands maîtres de réputation internationale.

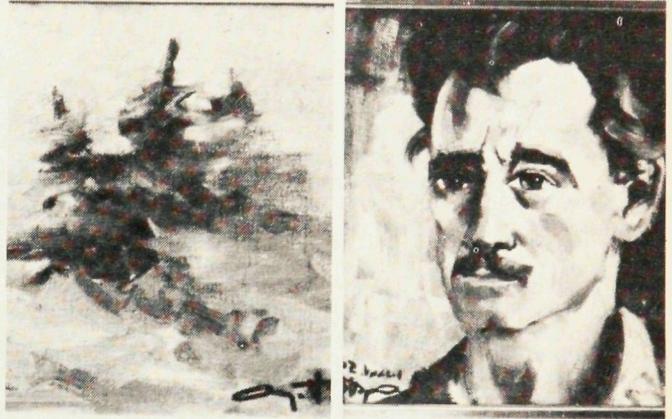
Il ne nous réservait cependant rien de tout cela. La simplicité et la modestie qui se dégageaient de lui faisaient même disparaître en nous l'idée d'aborder de tels sujets. Ceci aurait d'ailleurs été vain puisque Ayotte était un autodidacte acharné; il n'a été l'élève de personne ni d'aucune école et il n'a eu de véritable guide que son génie artistique. De plus, il n'a jamais subi l'influence des autres peintres et, même s'il avait de l'admiration pour plusieurs d'entre eux dont Marc-Aurèle Fortin et Tom Thomson, il ne fréquentait pas les milieux artistiques. On a souvent attribué cette attitude au fait qu'en 1942, alors qu'il était concierge à l'École des Beaux-Arts, l'un de ses tableaux, un autoportrait, avait été accepté au Salon du Printemps alors que des professeurs de l'École s'étaient vu refuser leurs envois.

Depuis quelques années, Ayotte présentait l'image d'un artiste accompli, mais que la maladie avait hélas trop vite vieilli.

Il vivait dans son atelier dont les murs étaient couverts de ses œuvres et le long desquels, faute d'espace suffisant, il entassait pêle-mêle celles qu'il n'avait pu y accrocher.

Ayotte donnait l'impression qu'il aimait sa peinture autant que nous pouvions l'aimer. On ne saurait qu'admirer la vivacité de son coup de pinceau et de ses couleurs. Essentiellement figuratif, n'ayant même jamais été attiré par l'abstraction, il a su développer dans ses nus, ses paysages, ses portraits et ses natures-mortes un style impressionniste bien personnel. Ce même style se retrouve dans ses nombreux autoportraits qui lui servaient, de temps à autre, de signature lors de ses expositions individuelles.

Né à Ste-Flore, petit village de la Mauricie situé entre Grand'Mère et Shawinigan, Ayotte a commencé à y peindre vers l'âge de 26 ans. Il est venu s'établir à Montréal en 1938 et n'ayant pu alors trouver d'emploi pour assurer sa subsistance s'est engagé notamment comme modèle d'artiste à l'École des Beaux-Arts puis ensuite au Musée des



Beaux-Arts, ce qui lui a permis d'observer et de s'initier en quelque sorte à la peinture.

Léo Ayotte est toujours demeuré au Québec et durant toute sa vie il n'aura fait que deux courts séjours à l'étranger dont l'un de deux mois à New York et l'autre de neuf mois en France. Il n'a jamais reçu d'aide financière quelle qu'elle soit, ni bourse, ni subventions.

Tout au long de sa vie il a su saisir, çà et là, autour de lui, dans son pays qu'il a réussi à universaliser les sources de son inspiration. Léo Ayotte a posé son chevalet un peu partout au Québec, dans Les Cantons de l'Est, dans les Laurentides et en Gaspésie. Il peignait souvent sur le vif et, la liberté étant un trait assez particulier de son caractère, il n'a peint que rarement sur commande.

Bien qu'il ait toujours refusé de quitter sa patrie et qu'il ait déjà déclaré qu'il ne rêvait pas de gloire internationale, ses œuvres ne se retrouvent pas moins aujourd'hui un peu partout en Amérique et en Europe. Plusieurs de ses tableaux furent notamment acquis par des visiteurs de marque lors de l'exposition universelle de 1967, ceux-ci jugeant qu'ils étaient très représentatifs de la nature québécoise.

Au moment de son décès, le 21 décembre dernier, tout près de Montréal où il avait été hospitalisé, Léo Ayotte avait acquis une renommée et une maîtrise de son art qui en avaient fait un véritable maître ■

Montréal en crise

Diane Sylvestre

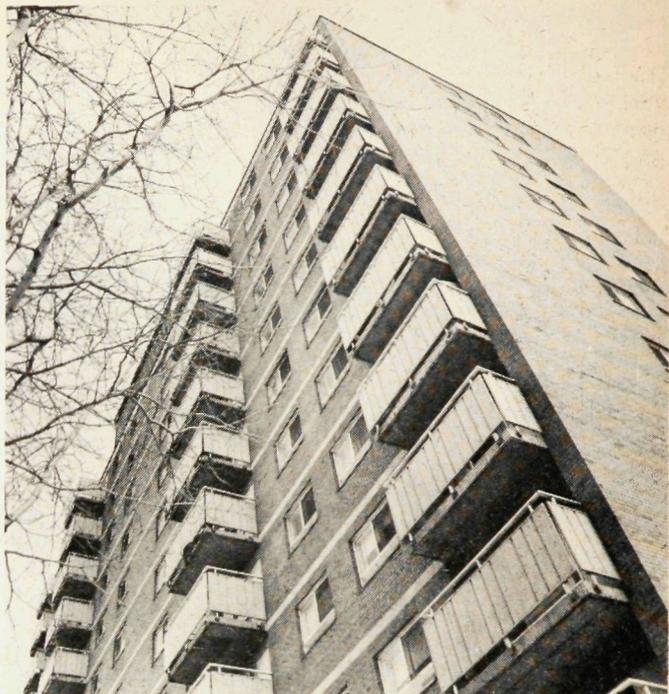


Photo: Claude Reynolds



Photo: Claude Reynolds

Depuis vingt ans Montréal a changé à un rythme alarmant. Les plus belles artères de la ville ont disparu sous le pic des démolisseurs; bon nombre de maisons résidentielles ont fait place à des édifices hideux. Des quartiers entiers ont été charcutés par des autoroutes.

Le centre-ville, envahi par l'automobile, se vide peu à peu et meurt doucement. Montréal s'émancipe et se déshumanise.

Vous souvenez-vous vers les années 1955 de l'élargissement du boulevard Dorchester? Puis du projet de la Place Ville-Marie qui mit en branle tout ce mouvement de développement du centre-ville? Au nom du progrès et de l'expansion économique on vit surgir durant les années qui suivirent des agglomérations de gratte-ciels aux quatre coins de la ville. La rue Sherbrooke, considérée comme la plus belle artère résidentielle au Québec et au Canada, devint un vaste chantier. Les avenues McGregor et des Pins furent amputées de leurs plus somptueuses demeures. Même les petites rues transversales perdirent peu à peu leur caractère propre. La maison Van Horne fut rasée, les résidences Du Tremblay, Ogilvy, etc. déjà oubliées, l'Eglise St-Jacques ridiculisée.

Comment mettre fin à cette dilapidation de notre patrimoine culturel? Pour Jean-Claude Marsan, directeur de la faculté d'Architecture de l'Université de Montréal et auteur du livre "Montréal en évolution", un plan d'aménagement stopperait ce saccage sans nécessairement mettre un terme aux activités des promoteurs qu'on inviterait à garnir les 11 à 13 millions de pieds carrés de terrains vacants qu'il y a à l'heure actuelle dans le centre de Montréal.

Ainsi il existe entre le boulevard Dorchester et le fleuve une quantité incroyable de terrains inoccupés que l'on pourrait utiliser à des fins commerciales sans pour cela avoir à démolir des habitations encore décentes.

La crise du logement

Mais l'application de cette solution n'est pas pour demain. Les démolitions se poursuivent encore de façon anarchique et la crise du logement va s'accroissant. Ainsi pour tous ces grands projets qu'on a mis sur pied à Montréal, on a démoli près de 20% des logements du centre-ville. Une étude des services d'urbanisme de la ville montre que 16,885 logements (dont 41.6% se trouvent au centre de la ville) ont été rasés entre 1960 et 1969.

Depuis 1970 on a démoli annuellement 2,200 à 2,300 logements. En 1974 plus de 2,400 loge-

ments ont été rasés; près de la moitié de ces logements étaient situés au centre-ville. Le stock des logements à prix modique a donc considérablement diminué, créant cette crise du logement que nous connaissons présentement.

Une des principales causes de ces démolitions peut être attribuée à des projets publics de réaménagement urbain. On impute à de vastes projets routiers la destruction de plus de 40% des logements jugés encore tout à fait convenables et habitables par des familles nombreuses. Les autoroutes Décarie, Bonaventure et Ville-Marie (est-ouest) ont, à elles seules, engendré la disparition de 1,800 logements. Le projet est-ouest notamment a été le plus coûteux dans ce domaine, fauchant sur son passage les quartiers St-Henri, Westmount et le sud-ouest de la métropole et dispersant des milliers de foyers.

L'automobile a donc envahi ces quartiers, engendrant la pollution de l'air et la pollution sonore. Il est, en effet, important de savoir que 60% de la pollution totale de l'air est constitué par les gaz d'échappement et qu'une autoroute comme la voie est-ouest, située en plein coeur d'une ville, devient un élément polluant extrêmement dangereux pour ses habitants.

"Mais si Montréal avait eu une politique favorisant le transport en commun, dit Jean-Claude Marsan, l'autoroute est-ouest n'aurait jamais été construite."

Où sont les responsables?

Qui sont donc les responsables d'une telle situation? Les gouvernements provinciaux qui bénissent d'une main les spéculateurs et offrent de l'autre des autoroutes ou des cataplasmes? Les autorités municipales qui ne proposent aucun plan d'aménagement et de réglementation de zonage? Les Montréalais qui réagissent peu ou tardivement devant cette détérioration de leur ville?

"Surtout il ne faut pas entretenir d'illusions. Pour la première fois de son histoire, Montréal se trouve à un tournant critique", conclut Marsan. "Nous avons hérité d'une des villes les plus remarquables de L'Amérique du Nord, mais ce qui en faisait son unité, sa qualité de vie, son environnement, est désormais menacé. Dorénavant Montréal est sur une pente mortelle. Au bas de cette pente se trouve inexorablement la dégradation physique et morale, la décrépitude, la laideur de la cité, le dégoût et l'intolérance de ses citoyens. La menace est d'autant plus réelle que d'autres métropoles mondiales ont déjà atteint ce stade de déchéance." ■

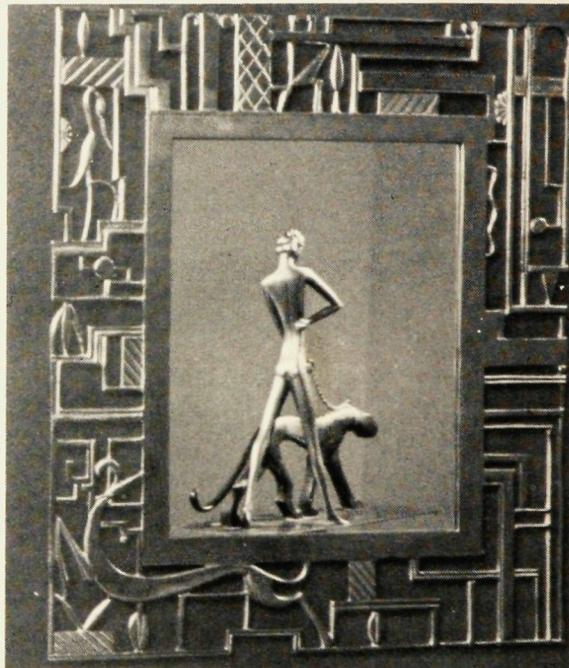
LES ANNÉES FOLLES

Jacques Breton

Selon la tradition établie depuis déjà plusieurs années, les Diplômés de l'Université de Montréal se retrouvent à chaque année dans le cadre d'une soirée amicale afin d'échanger et de se souvenir. Par le passé cette soirée a pris la forme de dégustations de Vins et Fromages, de Dîner Gastronomique, de Soirées Gauloise et Gitane. Cette année c'est à une soirée Rétro des Années Folles que les Diplômés se retrouveront le samedi, 14 mai 1977, à 20 heures, dans le Grand Hall d'Honneur de l'Université de Montréal.

L'expression "Les Années Folles" s'applique habituellement à la période des années '20 mais par extension elle englobe toute la période comprise entre les deux grandes guerres. Cet art de vivre bien que répandu un peu partout, connut son apothéose dans les grandes capitales d'alors, New York, Paris, Berlin. Le célèbre écrivain américain, Scott Fitzgerald, symbole par excellence de cette époque, en disait: "L'Amérique était plongée dans la plus vaste, la plus faramineuse partie de plaisir de l'histoire et il allait y avoir un tas de choses à raconter.

Pour faire oublier la guerre de 14-18 la jeunesse avait appris à s'amuser, à dépenser des fortunes en futilités. L'homme idéal devait faire n'importe quoi et s'attirer l'admiration de la gent féminine en affichant le courage et l'énergie nécessaires pour satisfaire jusqu'à l'extrémité les désirs les plus fous et les plus éphémères. Cette orgie de richesse et de folie donna naissance à l'Art Déco qui atteint, entre 1925 et 1935



Miroir réfléchissant une sculpture de chrome et d'ébène, Hagenauer 1925



Patrons McCall
édition avril et juillet 1928

SOIRÉE RETRO

(Exposition des Arts Décoratifs de Paris en 1925) des sommets de raffinement encore inégalés de nos jours (V. l'Interdit de novembre-décembre 1975, article sur l'Art Déco) un des plus beaux exemples de l'Art Déco exécuté chez-nous par le célèbre architecte Ernest Cormier en 1932, est sans contredit le Grand Hall d'Honneur de l'Université de Montréal, et, pour leur soirée Rétro, les Diplômés n'ont rien voulu de moins que ce 'temple de l'Art Déco à Montréal'. Dans un tel décor la soirée Rétro du 14 mai prochain promet d'être égale à la réputation de l'époque qu'elle représente. On y dansera le "Two-step", le "Fox Trot", le Tango, le Charleston; on y boira "cocktails" et "whisky soda" Le dîner sera servi à 21 heures.

Pour les invités qui désirent des suggestions concernant la tenue vestimentaire (facultative), il suffit de penser à Marlene Dietrich, Greta Garbo, Jeanne Lanvin et Paul Poiret. Songez également à Rudolf Valentino, à "Gatsby le Magnifique", Cole Porter, Fred Astaire ou Al Capone.

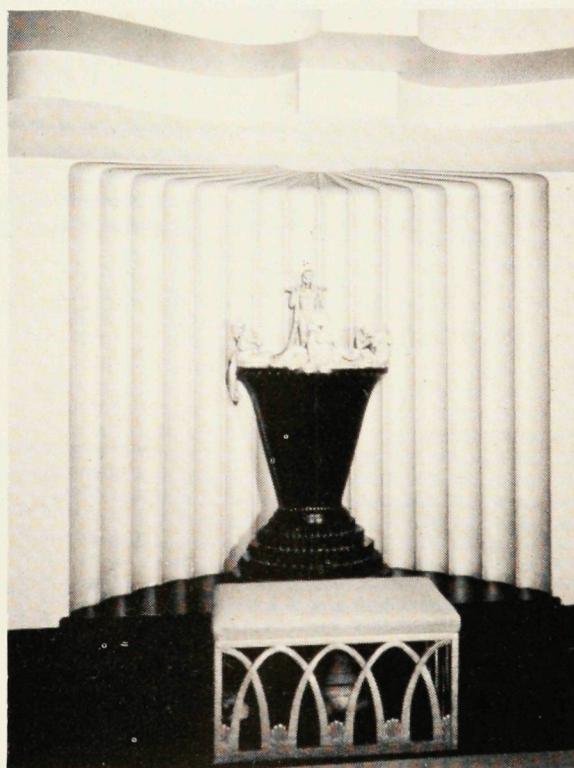
Les Années Folles c'est le luxe délirant, le plaisir effréné. C'est l'Hôtel Plaza à New York, le Ritz à Paris, le Savoy de Londres, les Rolls Royce étincelantes, les beaux danseurs aux cheveux plaqués, les femmes belles à vous rendre fou!

C'est le rêve devenu réalité pour un instant.....

Les billets sont en vente au Secrétariat des Diplômés situé au 2910, boul. Edouard-Montpetit à Montréal. Téléphone 343-6230. Réservez tôt. La soirée Rétro des Années Folles promet d'être une soirée inoubliable.



*Danceur de Chiparus
Bronze et ivoire*



*Foyer du Théâtre Savoy
Londres*

Avis d'élection

Tous les diplômés intéressés à poser leur candidature à l'un des six postes d'administrateurs vacants dans le prochain Conseil d'Administration de l'Association doivent en informer le comité de mise en candidature de la façon suivante:

- Remplir au complet le bulletin de présentation suivant;
- S'assurer qu'il parvienne au secrétariat de l'Association des Diplômés, **2910, boulevard Edouard-Montpetit, Bureau 3, Montréal H3T 1J7** avant le **1er mai 1976 à 16 heures.**

Il est résolu que:

I - Comité de mise en candidature:

A- i) soit formé un comité de mise en candidature de cinq membres choisis de la façon suivante:

- deux membres nommés par le conseil d'administration, hors de ses cadres;

- le président des D.U.M.

ii) ces cinq membres élisent entre eux un président du comité de mise en candidature, un vice-président, un secrétaire et deux scrutateurs.

B- Aucun des membres de ce comité de mise en candidature ne peut être à la fois membre de ce comité et candidat à un poste au conseil d'administration: advenant ce cas, il doit démissionner du comité et le Conseil doit combler la vacance.

C- Si un des membres du comité se trouve dans l'incapacité d'occuper son poste, il appartient au Conseil de combler la vacance.

D- Le président du comité est d'office président d'élection.

E- Le comité de mise en candidature a pour rôle:

a) de faire connaître aux membres le nombre de postes qui devront être comblés lors de la formation du prochain conseil d'administration;

b) d'inviter les membres à poser leur candidature dans les délais prescrits;

c) de recevoir les bulletins de candidature;

d) de vérifier l'éligibilité des candidats;

e) de soumettre la liste complète des candidats en vue de l'élection (s'il y a lieu).

II - Éligibilité:

Tout diplômé de l'Université de Montréal, au sens du règlement de l'Association, peut se porter candidat à l'un des postes d'administrateurs.

III - Procédure et calendrier:

Le nouveau conseil d'administration devant entrer en fonction le 1er juillet de chaque année, son renouvellement doit s'effectuer selon la procédure et le calendrier suivant:

Interdit de mars:

Un avis invitant les diplômés à poser leur candidature à l'un des postes d'administrateurs dans le prochain conseil d'administration. Cette mise en candidature doit s'effectuer selon les règles

à l'article IV et doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le 1er jour du mois de mai de la même année, ou le jour juridique suivant, si le 1er mai est férié.

Mars:

Première réunion du comité de mise en candidature qui procède à l'élection décrite dans le présent règlement à l'article I, A, ii ainsi qu'à l'étude de certaines candidatures qui pourront être suscitées en vue du renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Mai:

Le comité de mise en candidature:

a) étudie les bulletins de candidature parvenus au secrétariat dans les délais prescrits;

b) vérifie l'éligibilité des candidats;

c) établit la liste des candidatures acceptées sans identifier celles qu'il a suscitées, s'il en est.

Interdit de juin:

Proclamation des élus si le nombre de candidats correspond au nombre de postes à combler;

ou

convocation de tous les membres à une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à l'élection si le nombre de candidats est supérieur à celui des postes à combler.

Fin juin:

Assemblée générale extraordinaire

en vue de l'élection (s'il y a lieu).

1er juillet:

Entrée en fonction du nouveau conseil d'administration.

IV - Mise en candidature:

A- Tout candidat à un poste d'administration doit remplir un bulletin de présentation donnant son nom, son adresse, la faculté dont il est diplômé et son année de promotion. Ce bulletin doit être signé par le candidat et contresigné par deux diplômés appuyant sa candidature. Ces derniers doivent aussi inscrire leurs noms, adresses, leurs facultés ou écoles dont ils sont diplômés et leurs années de promotion.

B- Les bulletins de candidature doivent parvenir au secrétariat de l'Association avant 16 heures le 1er mai, ou le jour juridique suivant, si le 1er mai est férié.

C- Le comité de mise en candidature peut, s'il le juge à propos, inviter un diplômé à poser sa candidature, et dans ce dernier cas, accepter son bulletin de candidature même après le délai ci-haut.

V - Mode d'élection:

A- S'il y a autant de candidats que de postes à combler, ils sont proclamés élus par le président d'élection.

B- S'il y a plus de candidats que de postes à combler:

a) l'assemblée procède à l'élection sous la direction du président d'élection;

b) chaque électeur est appelé à indiquer sur un bulletin de vote le nom des personnes qu'il désire élire au conseil, jusqu'à concurrence du nombre de postes à combler. Les bulletins sont compilés par les scrutateurs qui font rapport du résultat à l'assemblée. Les candidats qui ont recueilli le plus de voix sont déclarés élus au conseil.

JE,diplômé de la
FACULTE de en 19.demeurant

àRUE.

VILLE.

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'Administration de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal pour les années 1976-77 et 1977-78.

SIGNATURE.Date.

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE:

M.Faculté.en 19.

ADRESSE.

SIGNATURE.Date.

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE:

M.Faculté.en 19.

ADRESSE.

SIGNATURE.Date.

L'Orthophonie, une profession en perpétuel devenir

John G. Dudley

*Responsable de la Recherche en Orthophonie
et en Audiologie*

La communication verbale est un comportement humain unique résultant d'un ensemble de comportements. L'audiologie et l'orthophonie sont les deux sciences qui étudient à la fois les aspects normaux et pathologiques de la parole et du langage. Le but premier de l'audiologie est la prévention des troubles de l'audition alors que celui de l'orthophonie est l'étude des troubles de la voix, de la parole et du langage oral comme du langage écrit. Leur commun dénominateur: évaluation et traitement.

L'étude de ces désordres requiert des connaissances de diverses disciplines dont la psychologie, la linguistique, la physique, la physiologie et, bien entendu, l'orthophonie et l'audiologie.

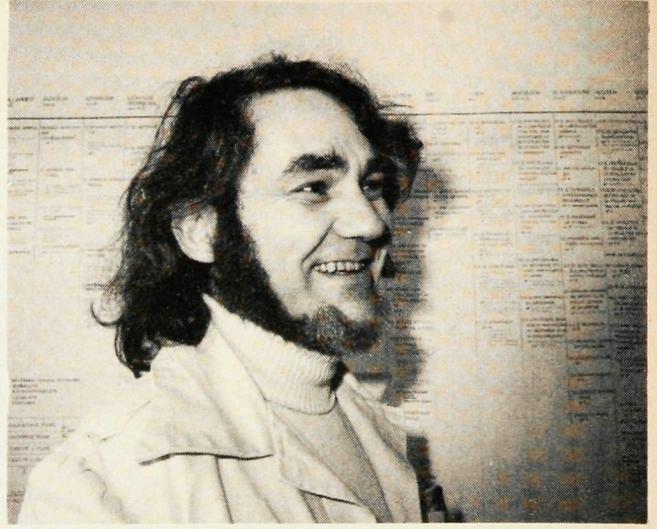
Le premier programme de deuxième cycle en orthophonie et en audiologie de la francophonie verra le jour à l'École de Réadaptation de l'Université de Montréal, fondée en 1956, grâce à des subventions des Ministères de la Santé fé-

déral et provincial. L'École offrait alors un programme de deuxième cycle d'une durée de deux ans et conférait environ une dizaine de diplômes par année; puis, en 1967, ce programme fut transformé et permit aux étudiants d'obtenir un baccalauréat en trois ans et une maîtrise en un an. C'est le programme actuel auquel s'inscrivent une trentaine d'étudiants par année.

Le nouveau programme fut mis au point par Louise Coderre qui en devint la directrice en 1966. Notre profession a connu un grand essor à travers la province et même le pays grâce à son inaltérable dynamisme. L'une des premières diplômées de l'École, Mme Coderre fut nommée à sa direction par le Dr Gustave Gingras, fondateur de l'École de Réadaptation. Son enthousiasme et son expérience clinique ont attiré nombre de professeurs et de thérapeutes dont la vitalité contribue à mettre le programme en relief au sein et à l'extérieur de l'Université. Chacun de ces professeurs



Louise Coderre



John G. Dudley

est spécialisé dans un domaine précis de l'audiologie ou de l'orthophonie, ayant obtenu un doctorat d'une université reconnue.

Depuis la réception d'une subvention en 1972, l'Ecole a déménagé ses pénates de la rue Jean-Talon où elle occupait des locaux exigus, à l'Institut Marguerite d'Youville de la Côte Sainte-Catherine. Elle s'enorgueillit maintenant de spacieux laboratoires d'audiologie dont l'équipement servant à la clinique et à la recherche est à la fine pointe du progrès. Ainsi équipé, le département est en mesure d'ouvrir une clinique universitaire pouvant à la fois traiter les troubles de l'audition les plus délicats et offrir un enseignement de premier ordre. Les laboratoires de langue, grandement améliorés, ont permis de pousser la recherche en tout ce qui a trait à l'orthophonie ainsi que dans les domaines les plus fondamentaux afin d'offrir à la population des soins orthophoniques de haute qualité.

Disons que les retombées les plus positives de ces améliorations de tous ordres se synthétisent de façon plus évidente dans la recherche; les étudiants comme chacun sait, sont le coeur de tout enseignement. L'orthophonie et l'audiologie ont un grand coeur puisqu'il se compose de 90 étudiants de premier cycle et 30, de deuxième cycle. Ce sont eux qui organisent à chaque année la semaine de l'orthophonie et de l'audiologie, laquelle réunit des spécialistes venus de tous les coins de l'Amérique du Nord, nous faire part de leurs dernières découvertes et sensibiliser la communauté à notre profession.

Les étudiants participent aussi à la recherche des professeurs par le truchement de travaux dirigés sur un éventail de sujets comme par exemple le degré de perte de l'audition causée par le bruit industriel ou encore par l'autoneige, et l'étude de la sémantique des sujets de conversation. Les mémoires de maîtrise contribuent à mettre au point les techniques de diagnostic et la terminologie française y compris l'adaptation des épreuves de vocabulaire, de syntaxe et de langage en orthophonie, et de discrimination verbale en audiologie. En ce qui regarde le traitement, des études ont été faites sur l'apprentissage et la généralisation, chez les

malades atteints de lésions cérébrales, et des techniques perfectionnées, afin de réduire de façon rapide et à longue échéance, les blocages des sujets atteints de bégaiement.

L'éclectisme des étudiants reflète les divers intérêts du personnel enseignant.

La section d'audiologie requiert de son directeur Michel Picard, titulaire d'un doctorat de l'Université de l'Illinois, une infinité de connaissances. Mais il s'intéresse avant tout, aux problèmes sociaux engendrés par la perte de l'audition et les prothèses auditives. Que ce soit pour vérifier l'efficacité des prothèses ou les distribuer à ceux qui en ont besoin, les Nord-Américains rencontrent les mêmes problèmes. En tant que président de la Corporation des Orthophonistes et Audiologistes de la Province de Québec, M. Picard est bien placé pour sensibiliser la population aux problèmes de l'orthophoniste et du handicapé.

Raymond Héту, docteur en psychologie et spécialiste des troubles de l'audition, se penche sur les effets du bruit sur l'audition. Il étudie en ce moment le temps de recouvrement d'une perte auditive temporaire causée par un bruit ambiant et l'effet d'un bruit d'impact, tel qu'entendu dans la plupart des usines, sur les pertes temporaires ou permanentes de l'audition. Ces recherches serviront éventuellement à fixer le niveau de bruit acceptable dans les milieux de travail.

Sur le point de compléter son doctorat à l'Université McGill, Josette Lefrançois s'est consacrée à l'étude de la perception des sons du langage chez l'enfant sourd, dans le but d'améliorer les méthodes d'apprentissage du langage chez celui-ci. Possédant deux maîtrises en audiologie, l'une de l'Université de Montréal, l'autre, de l'Université Northwestern, elle est membre du corps professionnel et assure la continuité du programme. Son congé d'études bien mérité étant échu, elle a repris ses fonctions d'enseignante à l'Ecole d'Orthophonie.

L'équipe est complétée, outre ces trois professeurs à temps plein, par des enseignants à demi-temps ou à temps partiel.

C'est Louise Coderre, qui, en plus de ses responsabilités de chef de service, dirige la section d'orthophonie. Anciennement directrice d'une clinique, et spécialisée de plus en linguistique, elle contribue à maintenir une atmosphère stimulante à l'Ecole. Mme Coderre a surtout travaillé à la réadaptation des adultes, victimes de congestion cérébrale, et passe pour un des meilleurs cliniciens au Canada.

Louise Getty, après avoir terminé des études de deuxième cycle, étudie les effets de l'entraînement à la relation d'aide chez des étudiants en orthophonie et en audiologie, afin d'améliorer l'interrelation entre le thérapeute et son client de même que les techniques d'enseignement clinique. Une maîtrise en psychologie, option communication et counseling, de l'Université de Montréal, l'a bien préparée à ce type de recherche.

De son côté, Michèle Bergeron, après avoir terminé une maîtrise en orthophonie, essaie d'améliorer les méthodes de vérification de la justesse des sons du langage, produits par l'adulte et l'enfant, ainsi que les méthodes de définition des règles phonologiques servant à mesurer les erreurs. Elle s'est spécialisée en phonétique, au Département de Linguistique et de Philologie et s'intéresse surtout au langage des adultes et des enfants victimes d'une lésion cérébrale; elle a travaillé en clinique avant de se joindre au corps professoral comme professeur à temps plein.

Raymond Hébert, diplômé en psychologie et en orthophonie, a obtenu un doctorat de l'Université Wayne State. Ses intérêts multiples sont un atout pour l'Ecole et une source d'inspiration pour les étudiants. Il dirige en ce moment un projet de recherche sur les différentes méthodes d'application d'un traitement et les nouvelles méthodes d'apprentissage des étudiants qui se spécialisent dans les troubles de langage chez l'enfant.

Quant à moi, je suis directeur de la recherche auprès des professeurs et des étudiants. Ma propre recherche porte sur la compréhension du sens des phrases et l'influence des lésions cérébrales sur l'audition et la production de phrases sémantiquement acceptables. En plus de ces fonctions, j'ai l'occasion de travailler avec les membres des autres sections de l'Ecole de Réadaptation, à la conception et à l'analyse de recherches aussi variées qu'une étude sur la définition des tâches en ergothérapie ou une étude sur les effets de lésions cérébrales sur des tâches perceptuelles.

L'avenir de la Section d'Orthophonie et d'Audiologie est prometteur. Les professeurs sont jeunes et dynamiques, passionnés par leur recherche et leur enseignement quotidien et pensent à se séparer du reste de l'Ecole afin de devenir un département autonome au sein de la Faculté de Médecine.

Les étudiants bénéficieraient alors d'une formation ou en audiologie ou en orthophonie au lieu d'avoir un diplôme couvrant les deux disciplines tel qu'il existe actuellement.

Nous songeons aussi à y adjoindre très bientôt si possible, un programme de doctorat afin que les francophones puissent étudier dans leur langue au lieu d'aller se spécialiser aux Etats-Unis. L'orthophonie et l'audiologie sont deux professions qui, au Québec, n'ont cessé de se perfectionner et continueront à le faire grâce à la clairvoyance du Docteur Gustave Gingras, ancien directeur de l'Ecole, et à la Faculté de Médecine.

VIVEZ L'ACTUALITE MONDIALE EN FRANÇAIS dans L'EXPRESS



Premier newsmagazine international
de langue française

6 RAISONS DE
RECEVOIR
L'EXPRESS
CHAQUE SEMAINE

1. L'actualité internationale.

Chaque semaine, L'EXPRESS l'analyse dans ses multiples aspects: politiques, diplomatiques, économiques, humains... Ses jour-

nalistes vous conduisent aux quatre coins du monde, partout où il se produit un événement majeur.

2. L'actualité française. Parce que vous appartenez à l'univers francophone, tout ce qui se passe en France est important pour vous. C'est pourquoi, chaque semaine, L'EXPRESS déroule sous vos yeux le panorama complet de la vie politique, sociale et économique française.

3. La vie moderne. Dans un monde qui évolue sans cesse, L'EXPRESS fait le point avec vous, chaque semaine, sur les plus récents développements des sciences, de la médecine et des techniques. Il soulève avec vous les grands problèmes universels de notre fin de siècle: l'environnement, l'urbanisme, la croissance industrielle, la qualité de la vie...

4. La vie économique. L'EXPRESS vous tient régulièrement informé de tous les faits marquants de la vie économique internationale. Qu'il s'agisse des grands problèmes mondiaux (pétrole, inflation, fluctuation des monnaies, etc.) ou de la stratégie des grandes entreprises nationales et multinationales (les projets, les mouvements, les concentrations, les hommes...).

5. Les hommes en vue. Dans L'EXPRESS, vous rencontrez les grandes personnalités de notre temps: hommes politiques et philosophes, économistes et écrivains, savants et artistes... Ils s'expriment devant vous, sans détours, tout au long d'interviews et d'entretiens à bâtons rompus.

6. Les arts et les lettres. Chaque semaine, L'EXPRESS vous fait partager les aspects les plus intéressants de la vie artistique et littéraire de notre époque: peinture, littérature, théâtre, cinéma, concerts... Vous êtes sans cesse à la source des grands mouvements culturels de notre monde occidental.

24 semaines pour 15 dollars! (Au lieu de 30 dollars).

Offre exceptionnelle
d'abonnement d'essai

50% de
réduction

N'ENVOYEZ
PAS D'ARGENT

L'EXPRESS • Centre Canadien d'Abonnement
1, Place Ville Marie, Suite 3235
Montreal, Que., H3B 3M7

OUI, je désire recevoir L'EXPRESS chez moi pendant 24 semaines pour le prix de 15 dollars seulement!

M. Mme Mlle _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Signature _____

Professeur Admin. Collège
 Etudiant Lycée Autre

Les Diplômés de l'Université de Montréal

Formule de cotisation

(remplir en lettres moulées, s.v.p.)

Contribution annuelle

(comprenant l'abonnement à l'Interdit)

Diplômés depuis moins d'un an \$10 00

Diplômés depuis un an et plus \$25 00

Contribution additionnelle

(A la vie de l'Association)

Total _____

Nom _____

Faculte _____

Année _____

Date de naissance _____

Adresse du domicile _____

Employeur _____

Ville et code postal _____

Adresse du bureau _____

Province - Pays _____

Ville et code postal/ou province - pays _____

Téléphone du domicile _____

Téléphone du bureau _____

MERCI

Concours aux créateurs québécois

Les diplômés de l'Université de Montréal vous rappellent le concours en vue de la création et de la réalisation d'une médaille destinée au récipiendaire de leur mérite annuel.

Les projets comprenant dessin, moulage et coût de réalisation pour 10 médailles doivent être déposés au secrétariat de l'Association, 2910, boul. Edouard-Montpetit à Montréal, le 15 avril 1977 ■

L'entreprise d'ici et la banque d'ici: l'union fait la force.



Faites profiter vos proches collaborateurs d'une partie de vos bénéfices.

Vous en profiterez vous aussi.

Le Régime de participation différée aux bénéfices.

Le Régime de participation différée aux bénéfices a été créé par le Montréal Trust au profit des petites ou moyennes entreprises qui réalisent des bénéfices. Si vous possédez une telle entreprise, vous pouvez mettre en réserve, avant le calcul des impôts, une partie des bénéfices et ce, au profit des bénéficiaires, vos proches collaborateurs.

Chaque année, l'entreprise peut verser au Régime jusqu'à 20% du revenu annuel des dirigeants ou cadres désignés, sans dépasser le plafond de \$3,500. C'est donc un excellent moyen pour eux d'épargner. Au moment de la retraite, ou plus tôt s'ils le désirent, les bénéficiaires pourront effectuer le retrait complet de toutes les sommes à leur crédit ou les transférer à un régime enregistré d'épargne-retraite, ou encore acheter une rente d'étalement du revenu.

Le Régime permet à votre entreprise et à vos proches collaborateurs de profiter

d'avantages fiscaux. D'une part, votre entreprise a des revenus imposables moins élevés; d'autre part, les bénéficiaires ne paient l'impôt que lorsqu'ils touchent les fonds.

Au Montréal Trust, on s'occupe de tout: enregistrement auprès du gouvernement, relevés annuels et renseignements aux employés.

Pour en savoir plus long, parlez-en à votre comptable ou à votre conseiller financier ou écrivez-nous pour recevoir notre brochure. Mieux encore, appelez-nous pour prendre un rendez-vous. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer combien il est facile et avantageux de profiter du Régime de participation différée aux bénéfices.*

** Votre inscription et votre contribution doivent être faites dans les 120 jours qui suivent la fin de l'exercice financier de votre compagnie.*



Montréal Trust

**On s'en fait autant que vous
pour votre argent.**

diplômés

auteurs

le

SAISON QUEBECOISE Recueil de poésies

Louise de G. Pelletier
Sc. de l'Éducation 1968

Editions Oswald - Paris
Distributeur:
Librairie l'Agence du
Livre Français,
1249, rue Bernard,
Montréal, Qué.
105 pp., \$6.00.

L'auteur s'est mérité, en 1975, un second prix pour un "concours de contes et fables pour enfants, sans discrimination de sexe" au 4e Salon International du Livre du Québec.

Cette même année l'auteur obtenait une mention Yvette-Rousseau dans le cadre de l'Année Internationale de la Femme pour un essai sur la femme.

L'ECLAIRCIE Recueil de poèmes

Germain Gagnon,
Sc. de l'Éducation 1964

Editions Internationales
Alain Stanké
70 pp., \$5.50.

Il s'agit du premier ouvrage de l'auteur et qui se veut l'aveu d'un che-

minement intérieur. Renouant avec la tradition romantique, l'auteur s'inscrit en faux contre les nouveaux alchimistes du verbe pour livrer au lecteur une période où la sincérité importe plus que la recherche de l'effet littéraire.



Yvon Gauthier
Fondements des mathématiques.
Introduction à une philosophie constructiviste.

Philosophie 1962

Les Presses de l'Université de Montréal 1976, 462 pages, \$18.00.

L'auteur vise à dégager la question philosophique des fondements des mathématiques, sans faire

pour autant l'économie d'une présentation technique. L'intérêt de cet ouvrage est donc double: présentation de la problématique contemporaine des fondements des mathématiques et discussion philosophique de cette même problématique d'un point de vue constructiviste.

DROIT



Robert Burns '60 — PQ — député de Maisonneuve — Ministre d'état à la réforme parlementaire.

Jean-Guy Cardinal '51 — PQ — député de Prévost.

Claude E. Forget '58 — Libéral — député de St-Laurent.

Richard Guay '65 — PQ — député de Taschereau.

Pierre-Marc Johnson '70 — PQ — député d'Anjou.

Fernand Lalonde '56 — Libéral — député de Marguerite-Bourgeoys.

carnet

Diplômés élus à l'assemblée nationale



Bernard Landry '64 — PQ — député de Fabre — Ministre d'état au développement économique.

Jean-Noël Lavoie '51 — Libéral — député de Laval.



Pierre Marois '64 — PQ — député de Laporte — Ministre d'état au développement social.



Jacques-Yvan Morin '51 — PQ — député de Sauvé — Vice-premier ministre et ministre de l'éducation.

H.E.C.

Jean-Guy Mercier '70 — PQ — député de Berthier.

Jacques Parizeau '50 — PQ — député de l'Assomption.

LETTRES

Elie Fallu '63 — PQ — député de Terrebonne.

Jérôme Proulx '62 — PQ — député de St-Jean.

SCIENCES

Gilbert Paquette '64 — PQ — député de Rosemont.

MEDECINE



Camille Laurin '47 — PQ — député de Bourget — Ministre d'état au développement culturel.

Denis Lazure '52 — PQ — député de Chambly.

OPTOMETRIE

Noël St-Germain '48 — Libéral — député de Jacques-Cartier.

PHARMACIE

Maurice Martel '63 — PQ — député de Richelieu.

POLYTECHNIQUE

Charles Lefebvre '57 — PQ — député de Viau.

SCIENCES DE L'EDUCATION

Jacques Beauséjour '67 — PQ — député d'Iberville.

SCIENCES ECONOMIQUES

Rodrigue Tremblay '63 — PQ — député de Gouin.

SCIENCES SOCIALES

Jean-Pierre Charbonneau '73 — PQ — député de Verchères.

Thérèse Lavoie-Roux '51 — Libéral — député de l'Acadie.

André Raynauld '51 — Libéral — député d'Outremont.

Guy Tardif '74 — PQ — député de Crémazie.

SCIENCES POLITIQUES

Claude Charron '68 — PQ — député de St-Jacques.

Guy Joron '64 — PQ — député des Milles-Isles.

THEOLOGIE

Jacques Couture '64 — PQ — député de St-Henri.

**Vous avez des projets
d'achat, de vente
ou de financement de propriétés?**

Au Trust Général, on le fait. Mieux.

Et nous sommes partout où nous pouvons
vous aider à mieux réussir.

Montréal/Saint-Jacques

10, rue Saint-Jacques
(514) 866-9641

Montréal/Langelier

3270, boul. Langelier,
suite 203
(514) 254-4566

Montréal/Service commercial

10, rue Saint-Jacques
(514) 844-3913

Outremont

1, Vincent d'Indy
(514) 739-3265

Longueuil

2864, chemin Chambly
(514) 670-9011

Laval

1717 ouest, boul. Saint-Martin
(514) 332-1314

Saint-Jérôme

294, rue Labelle
suite 203
(514) 432-4903

Drummondville

215, rue Lindsay
(819) 477-2227

Trois-Rivières

1350, rue Royale
(819) 379-7230

Shawinigan

794, 5e rue, suite 122
(819) 537-8847

Québec

1091, chemin Saint-Louis
(418) 688-0630

Lévis

300, Côte du Passage
Les Galeries Chagnon
(418) 833-4450

Rivière-du-Loup

108, rue Lafontaine
(418) 862-7286

Rimouski

12 est, rue Saint-Germain
(418) 724-4106

Chicoutimi

494, Champs Elysées
(418) 549-6490

Baie-Comeau/Hauterive

1820, boul. Manicouagan
(418) 589-9966

Sept-Iles

690, boul. Laure
(418) 968-1830

Hull

120, rue Principale
(819) 771-3227

Ottawa

66, rue Slater
(613) 238-4900

Moncton

770, Main,
Place l'Assomption
(506) 855-6550

C'est pour cela que nous disons que nous sommes le Trust présent.

 **TRUST
GÉNÉRAL**
courtier